



---

## RAPPORT DE GESTION 2013



---

PARTICIPATION AU  
CAPITAL-ACTIONS

Ville de Sion 60 %  
Ville de Sierre 40 %

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

MM. Mario Rossi Président Conseiller municipal, Sierre  
Philippe Varone Vice-Président Conseiller municipal, Sion  
Jean-Albert Ferrez Administrateur-Délégué Directeur général de l'Energie de Sion-Région SA  
Nicolas Antille Directeur de Sierre-Energie SA  
Pierre Berthod Conseiller municipal, Sierre  
Florian Chappot Conseiller municipal, Sion  
Vincent Pellissier Conseiller municipal, Sion

SECRETAIRE DU  
CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

M. Christophe Morisod

ORGANE DE  
REVISION

Fiduciaire Actis SA, Sion

GESTION

L'Energie de Sion-Région SA

EXPLOITATION

L'Energie de Sion-Région SA  
Sierre-Energie SA

RAPPORT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
DU 11 JUIN 2014

---

- I. L'ANNEE GAZIERE Livrées par le réseau suisse de gazoducs, les ventes de gaz naturel et de biogaz ont atteint, en Suisse, près de 40'000 gigawattheures (GWh) en 2013. Elles sont en progression de 5,4% par rapport à l'année précédente et près de 3% au-dessus du record de 2010 (38'893 GWh). Ce nouveau record de consommation tient à des conditions météorologiques plus fraîches et à l'acquisition de nouveaux clients. Pour livrer la même quantité d'énergie sous forme de mazout, il aurait fallu, en 2013, plus de 170'000 transports de camions-citernes, qui auraient rejeté quelques 2,9 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires dans l'atmosphère.

A la suite de la Convention passée en octobre 2012 permettant aux gros consommateurs d'acheter du gaz naturel à des tiers, 11 sur les quelques 300 gros consommateurs ne s'approvisionnaient pas auprès du fournisseur local.

**Importation surtout d'Europe occidentale**

Le gaz naturel consommé en Suisse est produit à raison d'environ deux tiers dans des pays de l'UE et en Norvège. A peine un quart du gaz naturel importé provient de champs gazifères situés en Russie, et le reste d'autres régions. La Suisse achète son gaz naturel pour moitié environ en s'appuyant sur des contrats à long terme conclus avec de grands fournisseurs en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie. Ces fournisseurs disposent en outre de grands stockages souterrains. Le reste est acquis sur la base de contrats à court, voire très court terme. Enfin, Swissgas, principale société d'importation en Suisse, associée à des partenaires allemands et autrichiens, a des participations directes dans l'industrie extractive norvégienne.

**Plus de 1000 communes raccordées au réseau de gaz naturel**

Le gaz naturel a encore consolidé et développé sa présence sur le marché suisse de l'énergie. Aujourd'hui, plus de deux tiers de la population suisse vit dans des communes alimentées au gaz naturel. Le système de transport, d'une longueur de plus de 19'000 km, est enterré, ce qui permet un approvisionnement sûr et constant de la clientèle suisse qui utilise le gaz naturel pour chauffer des locaux ou produire de la chaleur industrielle, cela sans peser sur l'environnement ni aggraver les problèmes liés aux transports terrestres. A la suite de la sortie prévue du nucléaire, la production décentralisée d'électricité à l'aide de groupes CCF (couplage chaleur-force ou cogénération), qui permettent à la fois de produire et d'utiliser de l'électricité et de la chaleur sur place, ainsi que l'utilisation du réseau pour le transport et le stockage de gaz issu du courant excédentaire produit à partir d'énergies renouvelables vont sans aucun doute s'imposer comme de nouveaux piliers de la stratégie énergétique de la Suisse.

---

### **Le biogaz de plus en plus apprécié**

De plus en plus de distributeurs locaux proposent du gaz naturel sous forme d'énergie thermique avec une part de biogaz de 5, 20 voire 100%. Parmi les "clients 100%", on compte un nombre croissant de communes, qui utilisent du biogaz pour chauffer leurs bâtiments et apportent ainsi une contribution importante à la protection du climat. En 2013, la consommation de biogaz s'est inscrite à 97 GWh (+12% par rapport 2012) provenant de 17 installations sises en Suisse; 49 GWh ont été utilisés comme carburant. Près de 48 GWh de biogaz, auxquels il faut ajouter 81,5 GWh de biogaz certifié de l'étranger, ont été utilisés à des fins de chauffage.

### **Près de 11'300 véhicules à gaz naturel**

Le nombre des véhicules propulsés au gaz naturel circulant sur les routes de Suisse a atteint 11'287 unités en 2013. Le réseau à leur disposition pour faire le plein compte aujourd'hui 140 stations de remplissage (+5). Le Valais en compte quatre délivrant du gaz naturel carburant (GNC), à savoir à Collombey, Martigny, Sion et Sierre. Les ventes de gaz naturel et de biogaz carburant correspondent à environ 22 millions de litres d'essence. La part du biogaz a été de l'ordre de 23% durant l'année sous revue.

En moyenne nationale, le gaz naturel/biogaz est environ 30% meilleur marché que l'essence. Le gaz naturel/biogaz s'impose actuellement comme la technologie la plus respectueuse du climat parmi tous les véhicules de série équipés d'un moteur à explosion. L'adjonction de biogaz permet d'améliorer encore le bilan CO<sub>2</sub> des véhicules à gaz naturel, au demeurant déjà très bon.



## II. ADMINISTRATION

L'Assemblée générale a nommé la Fiduciaire Actis SA de Sion comme Organe de révision pour une année.

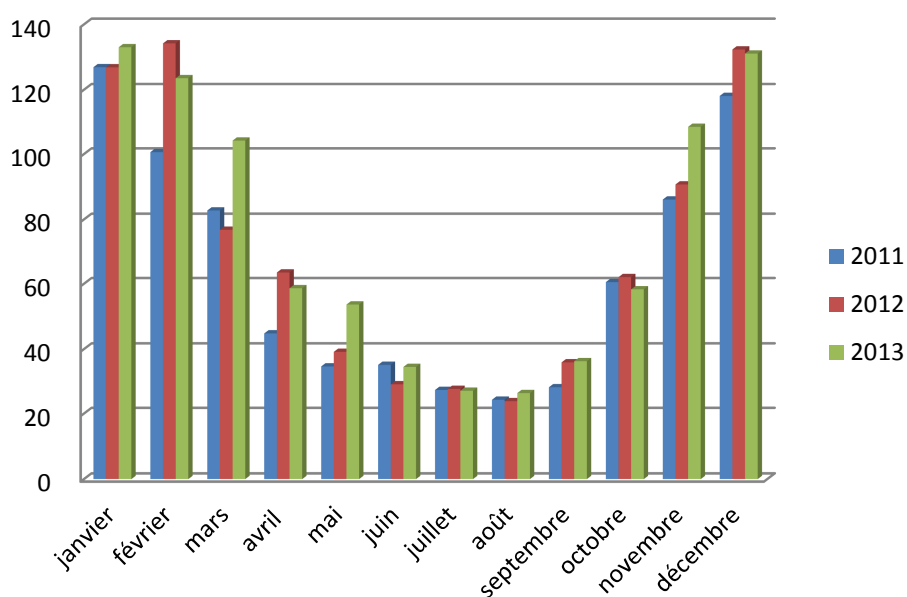
En année statutaire, l'Assemblée générale a enregistré six démissions, à savoir MM. Alfred Squaratti, Pascal Viaccoz, Raphaël Morisod, Patrick Bérod, Christian Bitschnau et Frédéric Delessert. Pour les remplacer, l'Assemblée générale a élu MM. Mario Rossi et Pierre Berthod, Conseillers communaux de la Ville de Sierre et MM. Philippe Varone, Florian Chappot et Vincent Pellissier, conseillers communaux de la Ville de Sion. M. Mario Rossi a été nommé Président de la société et M. Philippe Varone, Vice-Président.

## III. CONSOMMATIONS

Durant cet exercice, Gaznat, actionnaire suisse romand de Swissgas, a transporté 11'600 mio de kWh de gaz naturel, dont 2'523 mio de kWh à ses actionnaires valaisans. Ces quantités correspondent à 29.0 %, respectivement 6.3 % de la consommation totale de gaz en Suisse.

En 2013, la quantité de gaz transporté par Sogaval SA s'est élevée à 900 mio de kWh, soit une augmentation de 7.0 % par rapport à 2012. La distribution de gaz a été influencée par les conditions météorologiques favorables, en particulier par un hiver très froid.

### Gaz distribué (en GWh)



---

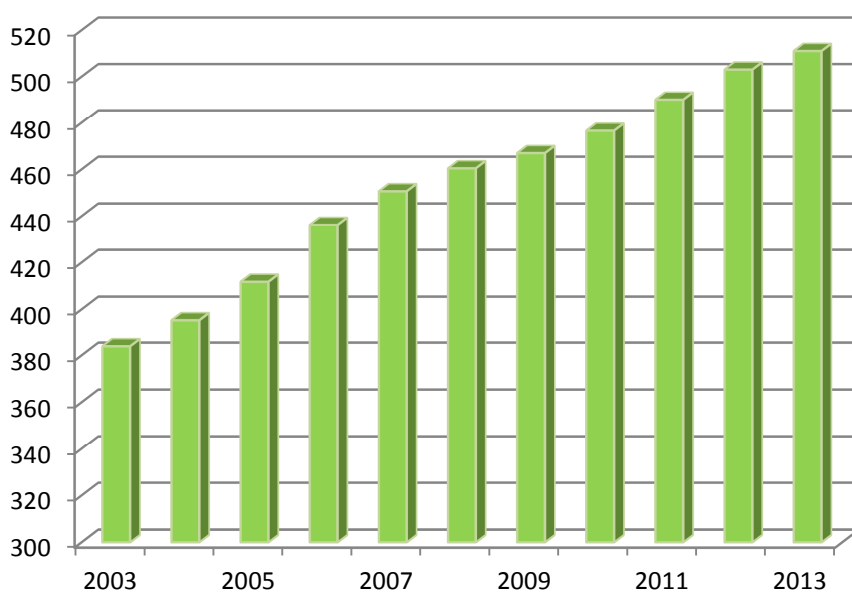
Les ventes de gaz naturel carburant se sont montées à 938'647 kWh en 2013 (contre 915'523 kWh en 2012). Sur notre réseau, le nombre de véhicules mis en service a atteint 2 unités (contre 3 en 2012), ce qui porte le total des véhicules mis en service à 84.

#### IV. EXPLOITATION

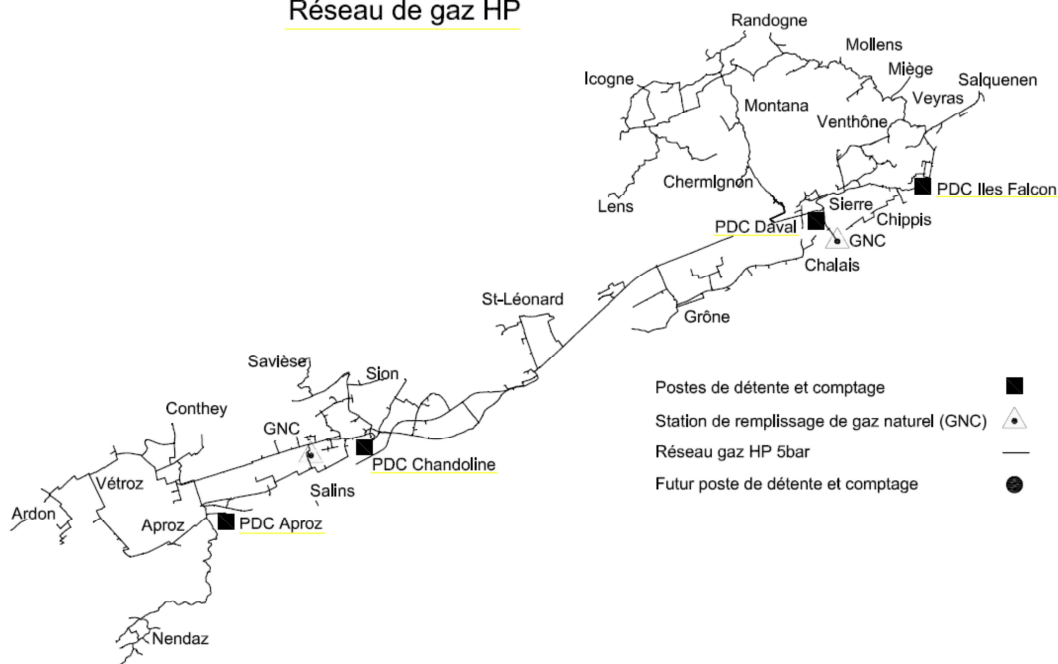
En 2013, les principales zones de développement du réseau de distribution de gaz naturel ont été Chermignon, Sion, Nendaz, Sierre et Ardon. 10'242 mètres de conduites principales en polyéthylène (PE), ont été posées (13'935 mètres en 2012). A la fin 2013, le réseau des conduites de gaz implantées sur le territoire des communes desservies atteint 511 kilomètres. Il se compose :

- à 84,9 % de conduites en PE
- à 5.2 % de conduites en acier
- à 9,9 % de conduites en fonte

#### **Evolution de la longueur du réseau (en km)**



## Réseau de gaz HP



L'année 2013 est caractérisée par une hausse très importante des puissances raccordées et par un nombre assez stable des autres caractéristiques de notre marché clients :

- 459 nouvelles installations correspondant à 39'325 kW (contre 438 en 2012 correspondant à 25'269 kW)
- 393 nouvelles commandes correspondant à 22'467 kW (contre 380 en 2012 correspondant à 21'136 kW)
- 365 nouveaux branchements correspondant à 22'290 kW (contre 370 en 2012 correspondant à 24'313 kW)

Cette très forte hausse du nombre d'installations devrait se matérialiser par une augmentation sensible de la consommation en 2014.

La campagne de recherche de fuites s'est déroulée conformément au plan directeur quadriennal. En 2013, selon ce plan, Sogaval SA devait réaliser une grande campagne de contrôle et a ainsi procédé à deux contrôles du réseau haute pression et un contrôle complet du réseau basse pression.

La campagne 2013 de recherche de fuites a permis de détecter plusieurs fuites de faible ampleur ce qui a permis de les réparer avant qu'elles ne présentent un risque.



---

## V. FINANCES

Le résultat d'exploitation, avant amortissements, se monte à KCHF 2'121 (KCHF 2'416 en 2012), en diminution de KCHF 295 francs par rapport à 2012. Le bénéfice de l'exercice se monte à KCHF 83; un montant de KCHF 160 est à disposition de l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration propose l'attribution d'un dividende de 4 %.

Avec un total de KCHF 55'288, les charges diminuent de KCHF 1'379 par rapport à 2012. Un montant de KCHF 0.5 a été attribué à la provision fluctuation de prix. Quant aux produits, ils atteignent KCHF 55'371, en diminution de KCHF 1'395, soit 2.6 %.

Les investissements nets se sont élevés à KCHF 3'419 (KCHF 4'681 en 2012). La marge d'autofinancement couvre le 76,7 % des investissements et laisse apparaître une insuffisance de financement de KCHF 0.8. La société a également acquis des titres de participations pour KCHF 1'707. Le solde du dernier emprunt a été remboursé en 2013. Elle n'a donc plus de dettes portant intérêt.

Le total du bilan au 31.12.2013 atteint KCHF 32'737 contre KCHF 34'313 en 2012.

Avant virement de l'attribution 2013, la réserve légale issue du bénéfice se monte à KCHF 884.

## VI. GAZODUC SA

Sogaval SA est actionnaire de Gazoduc SA, société chargée de l'approvisionnement du gaz naturel en Valais. Elle détient 43.8 % du capital-actions s'élevant à 1'125'000 francs.

Durant l'exercice 2013, les actionnaires-preneurs de Gazoduc SA ont consommé 996 millions de kWh. La consommation totale de gaz sur le territoire du canton du Valais s'est élevée à 2'696 millions de kWh, soit le 23.2 % de la consommation de Gaznat SA et le 6.8 % de la consommation suisse.

**BILAN  
ACTIF**

	<b>Bilan au 31.12.2013</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>
	KCHF	KCHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<i><b>Trésorerie et actifs détenus à court terme</b></i>	<b>3'290</b>	<b>8'099</b>
Liquidités	790	8'099
Placement à court terme	2'500	
<i><b>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</b></i>	<b>8'331</b>	<b>8'677</b>
Créances envers des tiers	8'631	8'866
Créances envers des actionnaires		111
Provision pour pertes sur créances	-300	-300
<i><b>Autres créances à court terme</b></i>	<b>910</b>	<b>517</b>
<i><b>Stocks et prestations de services non facturées</b></i>	<b>24</b>	<b>23</b>
<i><b>Actifs de régularisation</b></i>	<b>96</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12'652</b>	<b>17'316</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
<i><b>Immobilisations financières</b></i>	<b>2'210</b>	<b>503</b>
Actions Gazoduc SA	493	493
Actions GazEl SA	1'615	
Actions Crans-Montana Energies SA	92	
Parts sociales ASIG	10	10
<i><b>Immobilisations corporelles</b></i>	<b>17'875</b>	<b>16'494</b>
Réseaux communaux	14'694	13'741
Installations diverses	3'181	2'753
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20'085</b>	<b>16'997</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>32'737</b>	<b>34'313</b>

**BILAN  
PASSIF**

	<b>Bilan au 31.12.2013</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>
	KCHF	KCHF
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
<b><i>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</i></b>	<b>12'117</b>	<b>13'142</b>
Dettes envers des tiers	9'649	10'483
Dettes fournisseurs envers des actionnaires	2'467	2'659
<b><i>Dettes à court terme portant intérêt</i></b>		<b>500</b>
Emprunt à court terme		500
<b><i>Autres dettes à court terme</i></b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b><i>Passifs de régularisation</i></b>	<b>92</b>	<b>679</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
<b><i>Provisions et postes analogues prévus par la loi</i></b>	<b>18'280</b>	<b>17'780</b>
Provision pour grosses réparations	665	665
Autres provisions	17'615	17'115
<b>TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS</b>	<b>30'493</b>	<b>32'105</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b><i>Capital social</i></b>		
Capital-actions	1'200	1'200
<b><i>Réserve légale issue du bénéfice</i></b>	<b>884</b>	<b>880</b>
<b><i>Bénéfices cumulés</i></b>	<b>77</b>	<b>61</b>
<b><i>Bénéfice de l'exercice</i></b>	<b>83</b>	<b>67</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2'244</b>	<b>2'208</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>32'737</b>	<b>34'313</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	KCHF	KCHF
<b><i>Produits nets des ventes de biens et des prestations de services</i></b>	<b>55'343</b>	<b>53'950</b>
Fourniture et transport de gaz naturel	54'951	53'535
Autres ventes et prestations de services	393	415
<b><i>Charges d'achat</i></b>	<b>-47'946</b>	<b>-40'759</b>
Achat de gaz naturel	-47'946	-40'759
<b><i>Autres charges d'exploitation</i></b>	<b>-4'428</b>	<b>-4'507</b>
Charges d'exploitation	-2'503	-2'598
Charges d'administration	-1'113	-1'116
Marché clients	-813	-794
<b><i>Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé</i></b>	<b>-2'038</b>	<b>-2'349</b>
<b><i>Charges et produits financiers</i></b>	<b>11</b>	<b>-9</b>
Charges financières	-17	-35
Produits financiers	28	26
<b><i>Impôts directs</i></b>	<b>-359</b>	<b>-1'509</b>
<b><i>Attribution aux provisions</i></b>	<b>-500</b>	<b>-4'750</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>83</b>	<b>67</b>

**TABLEAU  
DES FLUX DE  
TRESORERIE**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	KCHF	KCHF
Bénéfice de l'exercice	83	67
Amortissements	2'038	2'349
Variation Provision fluctuation des prix	500	4'750
Variation du fonds de roulement	-1'757	-67
<b><i>Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</i></b>	<b>865</b>	<b>7'099</b>
Acquisition d'immobilisations financières	-1'707	-305
Investissements en immobilisations corporelles	-3'419	-4'681
<b><i>Sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement</i></b>	<b>-5'126</b>	<b>-4'986</b>
Remboursement des emprunts à long terme	-500	-500
Paiement des dividendes	-48	-48
<b><i>Sortie de liquidités provenant de l'activité de financement</i></b>	<b>-548</b>	<b>-548</b>
<b><i>Variation des liquidités</i></b>	<b>-4'809</b>	<b>1'565</b>
Liquidités au début de l'exercice	8'099	6'534
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>3'290</b>	<b>8'099</b>

---

**ANNEXE AU COMPTES  
SELON ART. 959c du CO****2013**  
KCHF**2012**  
KCHF**Etablissement et présentation des comptes annuels**

La société a appliqué le nouveau droit comptable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.  
La présentation des comptes 2012 a été retraitée pour permettre la comparaison avec les comptes 2013.

**Raison de commerce ou nom, forme juridique et siège de l'entreprise**

Sogaval SA est une société anonyme dont le siège est à Sion.

**Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250**

La société n'a pas de personnel. La gestion administrative et technique est effectuée par le personnel de l'esr et de SIESA.

**Raison de commerce, forme juridique et siège des entreprises dans lesquelles une participation importante est détenue**

Gazoduc SA, société anonyme, siège à Sion

Capital-actions	1'125	1'125
Participation	43.8%	43.8%

GazEl SA, société anonyme, siège à Vétroz

Capital-actions	6'000	100
Participation	25%	-

Crans-Montana Energies SA, société anonyme, siège à Montana

Capital-actions, libéré à 40%	1'000	-
Participation	23%	-

**Honoraires de l'organe de révision**

Prestations en matière de révision	4	4
Autres prestations de services	-	-

---

## PROPOSITION DE REPARTITION DU BENEFICE AU 31 DECEMBRE 2013

	<b>31.12.2013</b> KCHF
Bénéfices cumulés	77
Bénéfice de l'exercice	<u>83</u>
<b>Montant à disposition de l'Assemblée générale</b>	<u><b>160</b></u>

**Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'utiliser le bénéfice au bilan comme suit :**

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	4
Attribution du dividende de 4%	48
Solde à reporter à nouveau	<u>108</u>
<b>Total</b>	<u><b>160</b></u>

**Au nom du Conseil d'administration**

Le Président

Le Secrétaire

Mario Rossi

Christophe Morisod

Sion, le 29 avril 2014

---

## **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire destiné à l'assemblée des actionnaires pour l'exercice 2013**

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGAVAL SA, comprenant le bilan, le compte de profits & pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

### ***Responsabilité du Conseil d'administration***

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### ***Responsabilité de l'organe de révision***

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relevé du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### ***Opinion d'audit***

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



---

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CC et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Actionnaires, l'expression de nos sentiments distingués.

### FIDUCIAIRE ACTIS SA



**Michel Pouly**  
Réviseur responsable  
Expert réviseur agréé



**Christophe Bertholet**  
Expert réviseur agréé

Sion, le 7 mai 2014  
MP/ud/2094

